

LINÉA (piscine-factory.com) en liquidation judiciaire

Depuis de nombreux mois, les clients des sites **PISCINE-FACTORY.COM**, **SAUNA-FACTORY.COM** et **POOLIA.FR**, exploités par la société **LINÉA** (*Vendargues – 34*) multipliaient les réclamations sur les réseaux sociaux et auprès des associations de consommateurs : délais, voire absence de livraison, non remboursement des commandes annulées.

Paradoxalement, dès 2015, le service relations client affirmait : « Nous disposons de l'un des stocks les plus importants de notre secteur en Europe. »

La décision est tombée : le tribunal de commerce de Montpellier a prononcé, le 15 janvier 2018, un jugement d'ouverture de liquidation judiciaire à l'encontre de la société **LINÉA** et a fixé la date de cessation de paiement au 30 octobre 2017.

Les consommateurs disposent d'un délai de deux mois pour déclarer leur créance auprès du mandataire liquidateur (*Me Philippe PERNAUD à Montpellier*).

Malheureusement, ils ont peu d'espoir de récupérer les sommes dues. Il reste à attendre également l'issue du volet pénal – qui nécessitera quelques années d'instruction - compte tenu du nombre de plaintes enregistrées.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)